

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VIMINES DU 9 JANVIER 2024

Nombre de conseillers :

En exercice **18**
Présents **12**
Votants **12**

L'an deux mil vingt quatre

Le 9 janvier à 20 Heures 30

le Conseil municipal de la commune de VIMINES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Corine Wolff, Maire

Date de convocation du Conseil municipal : 2 janvier 2024

Présents : Corine Wolff, Gérard Guggiari, Jean-Philippe Quido, Cyrielle Frison, Dominique Sellem, Sandrine Berlioz, Mathilde Jasserand, Gaëlle Bernard-Peyre, Sébastien Bleuse, Nelly Plassat, Nicolas Champrond, Céline Janin

Absents : Myriam Mitais, Jean-François Vellard, Armelle Benoit, Jean-Christophe Denarié, Marie-Noëlle Coux, Gabriel Buffle

Secrétaire : Céline Janin

Délibération n°2024-01 : Acompte de subvention 2024 au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Quorum : 12 -Votants : 12 Pour : 12 - Contre : 0 - Abstention : 0

Le Maire,
Corine Wolff



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VIMINES**

Nombre de conseillers :

En exercice 18
Présents 12
Votants 12

L'an deux mil vingt quatre

Le 9 janvier à 20 Heures 30

le Conseil municipal de la commune de VIMINES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Corine Wolff, Maire

Date de convocation du Conseil municipal : 2 janvier 2024

Présents : Corine Wolff, Gérard Guggiari, Jean-Philippe Quidoz, Cyrielle Frison, Dominique Sellem, Sandrine Berlioz, Mathilde Jasserand, Gaëlle Bernard-Peyre, Sébastien Bleuse, Nelly Plassat, Nicolas Champrond, Céline Janin

Absents : Myriam Mitais, Jean-François Vellard, Armelle Benoit, Jean-Christophe Denarié, Marie-Noëlle Coux, Gabriel Buffle

Secrétaire : Céline Janin

Délibération n°2024-01

**Objet : Acompte de subvention 2024 au Centre Communal d'Action Sociale
(C.C.A.S.)**

Monsieur Gérard GUGGIARI, Adjoint au Maire, expose au conseil municipal que, sur l'année 2023, le budget communal a versé une subvention de 190 000 € au budget du C.C.A.S.

Dans l'attente du vote des budgets pour l'année 2024, il propose de verser un acompte de subvention d'un montant de 100 000 €.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré :

- décide de verser un acompte de subvention d'équilibre sur l'exercice 2024, au budget du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) d'un montant de 100 000 €.

Pour : 12 – Abstention : 0 – Contre : 0

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que
dessus.

En Mairie, le 9 janvier 2024

**Le Maire,
Corine Wolff**

